

COMMUNE D'ORSAY

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 18 DECEMBRE 2023

Etaient présents : David Ros, Maire, Président, Didier Missenard, Anne-Charlotte Bénichou, Ariane Wachthausen, Rémy Darmon, Elisabeth Caux, David Saussol, Véronique France-Tarif, adjoints – Eliane Sauteron, Yann Ombrello, Alexis Midol-Monnet, Pierre Chazan, Théo Lazuech, Martine Charvin, Philippe Escande, Mireille Delafaix, Alain Cano, Michèle Viala, Albert Da Silva, Elisabeth De Lavergne, Abdelhamid Mellouk, Christophe Le Forestier, Louis Leroy, Caroline Danhiez- Caillot, Eric Lucas

Absents excusés représentés :

Frédéric Henriot (arrivée à 21h32)	Pouvoir à Eliane Sauteron
Pierre Bertiaux (arrivée à 20h58)	Pouvoir à Mireille Delafaix
Elisabeth Delamoye	Pouvoir à David Ros
Marie-Pierre Digard (arrivée 20h51)	Pouvoir à Didier Missenard
Kaouthar Benameur	Pouvoir à Martine Charvin
Laurent Remy	Pouvoir à Christophe Le Forestier
Patrick Villette	Pouvoir à Eric Lucas
Pierrick Courilleau	Pouvoir à Louis Leroy

Absents : //

Nombre de conseillers en exercice : 33

Nombre de présents à 20h30 : 25

Nombre de votants : 33

Le quorum étant atteint, Monsieur le Maire ouvre la séance du conseil municipal.

Rémi Darmon est désigné, à l'unanimité des présents, pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

2023-118 – FINANCES – VERSEMENT D'AVANCES – SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Le Conseil municipal d'Orsay,

Vu l'article L2121-29 du Code général des collectivités territoriales,

Considérant qu'il est nécessaire de verser une avance de trésorerie au CAO Rugby Club et à la MJC d'Orsay dans l'attente du vote du budget 2024 et des subventions aux associations, afin que ces associations puissent assurer leurs missions,

Vu l'avis de la commission des finances, du développement économique et des affaires générales en date du 14 décembre 2023,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Décide** d'attribuer une avance sur la subvention annuelle, d'un montant de :
 - 8 000 € au CAO Rugby Club,
 - 52 800 € à la MJC d'Orsay

- **Dit** que les crédits seront inscrits au budget primitif 2024 au 65748.

Certifié exécutoire, compte tenu
de la transmission en Préfecture le **22 DEC. 2023**
et de la publication le **22 DEC. 2023**

David ROS
Sénateur-Maire d'Orsay
Conseiller départemental de l'Essonne

